

DOSSIER DE PRESSE

Les espaces naturels sensibles (ENS)
du Puy-de-Dôme fêtent leurs 30 ans

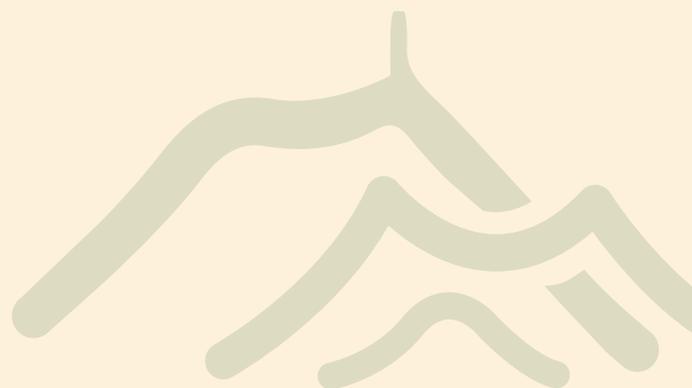
Samedi 25 mai 2024





« La nature est éternellement jeune, belle et généreuse.
Elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su le lui ravir. »

George Sand
La Mare au diable



SOMMAIRE

04 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fête de la nature

Les ENS du Puy-de-Dôme fêtent leurs 30 ans

06 | LA COMTÉ EN FÊTE

08 | QUI DIT ENS DIT MILIEU EXCEPTIONNEL

09 | 30 ANS D' ACTIONS PARTENARIAIALES

11 | INFOS PRATIQUES



LA COMTÉ EN FÊTE

06



30 ANS D' ACTIONS
PARTENARIAIALES

09



La plantation d'un tilleul et une plaque commémorative marqueront cet anniversaire de la politique départementale des espaces naturels sensibles. Symbole de protection et de fidélité, ce tilleul marque l'engagement durable des Puydômois pour la préservation de ces patrimoines exceptionnels. Qu'il porte un message d'espoir à l'adresse des générations de demain !

En présence de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental et de Pierre Riol, Vice-président en charge de l'environnement

FÊTE DE LA NATURE Les ENS du Puy-de-Dôme fêtent leurs 30 ans

Parce qu'on n'a pas tous les jours 30 ans, parce que c'est à la forêt de la Comté que tout a commencé en 1994, le Conseil départemental y fêtera l'anniversaire des espaces naturels sensibles (ENS) à l'occasion de la Fête de la nature. Samedi 25 mai, une journée festive attendra les visiteurs et amoureux de la nature avec des balades thématiques et des ateliers : des surprises, des rencontres, des découvertes pour s'émerveiller et mesurer le chemin parcouru au service de la diversité du vivant et de la préservation des plus beaux sites du Puy-de-Dôme.

Une politique environnementale exemplaire en France, tant par le nombre de sites labellisés (24), que par la coopération avec l'État au titre des aires protégées, la dynamique partenariale avec les collectivités locales ou encore la réalisation de plans de gestion volontaristes et rigoureux.

Les Puydômois ne savent pas toujours qu'ils vivent dans un environnement exceptionnel ! Il offre, à lui seul, une synthèse de tous les milieux naturels de l'Auvergne, entre montagnes, plaines alluviales, coteaux secs, gorges, forêts...

Le Département et les collectivités concernées ont effectué des investissements importants pour préserver ces zones sensibles. Ces partenariats ont abouti à un heureux panachage entre des milieux aussi différents que des tourbières, des lacs, des gravières réhabilitées, des curiosités géologiques, des marais... et même des zones de proximité urbaine.

Des sites extraordinaires à nos portes

Parmi les plus connus, la forêt de la Comté, les lacs de Guéry ou de Servières sont des lieux emblématiques. Mais 24 sites labellisés « Espaces naturels sensibles » (ENS) par le Département ont fait l'objet d'une politique de préservation. Il ne s'agit pas de sites lointains ou inaccessibles, mais d'espaces ouverts à tous et pourtant extraordinaires.

Par exemple, la réhabilitation d'anciennes carrières sur l'écopôle du val d'Allier.

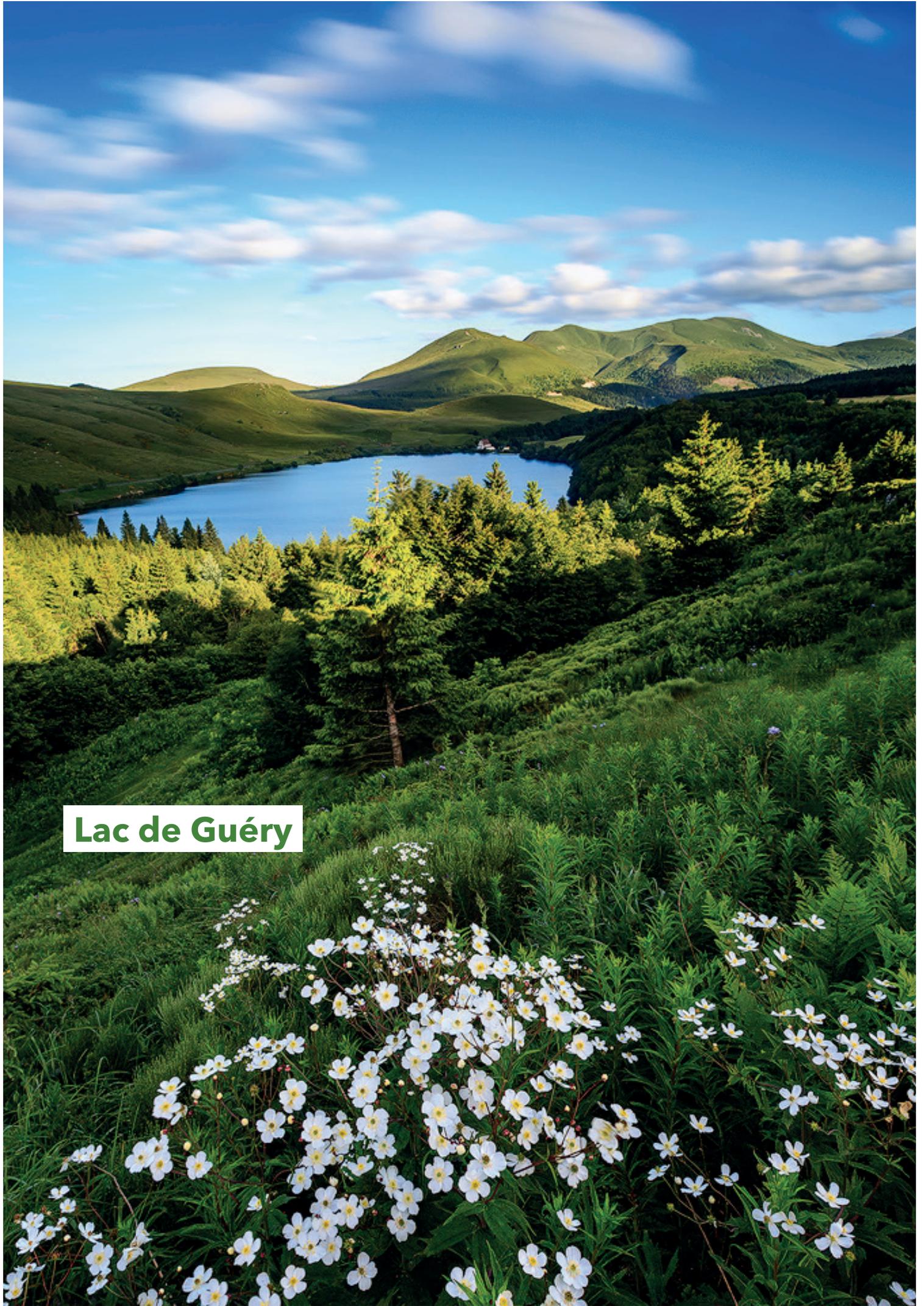
Le site accueille désormais plus de 200 espèces d'oiseaux.

Tout aussi fascinants, la sauvage vallée du Fossat ou le marais de Lambre fourmillant de libellules et de papillons. Parmi les plus photogéniques, on retrouve le lac Pavin, la vallée des Saints ou les méandres de l'Allier. Sans oublier les mystérieux creux de Soucy et tourbière de Jouvion.

Aménager raisonnablement, faire évoluer les comportements, éduquer et informer

L'objectif n'est pas de labelliser pour poser une étiquette, mais de protéger des sites exceptionnels qui pourraient être menacés à terme pour diverses raisons. Si nous voulons espérer en profiter longtemps encore, il faut les protéger : les aménager raisonnablement, faire évoluer les comportements, éduquer et informer. 24 ENS, d'initiative locale ou départementale, et au moins autant de bonnes raisons d'apprendre les bons gestes de protection de ce patrimoine inestimable !

Pour que l'émotion puisse surgir à tout instant : au détour d'un chemin, dans le ciel, sur une berge de rivière...



Lac de Guéry

BALADES ET ANIMATIONS

Sur réservation : ens.puy-de-dome.fr - Rubrique Agenda

BALADE

Dans l'intimité de la canopée | 9 h - 12 h

Balade au cœur de la chênaie-charmaie pour appréhender les relations entre les êtres qu'elle héberge.

BALADE

Grimpe dans les arbres | 9 h - 11 h | 13 h - 15 h | 15 h 30 - 17 h 30

Après une promenade en forêt, mettez-vous dans la peau d'un écureuil et escaladez les cimes.

ATELIER

Basile, à la recherche des terrains volcaniques de la Comté

10 h - 11 h | 11 h 30 - 12 h 30 | 14 h - 15 h | 15 h 30 - 16 h 30

Autour d'un bac à sable interactif, visualisez la formation des paysages de la Comté puis partez en forêt à la recherche des traces de son histoire.

BALADE MUSICALE

Dans les bois de la Comté | 10 h 30 - 12 h

Une balade découverte par le biais des sens et de la musique.

ATELIER

Plumes, poils et crottes | 14 h - 17 h

Menez l'enquête et découvrez la diversité des animaux vivant dans la forêt.

ATELIER

Les araignées de la Comté | 14 h 30 - 17 h

Une sortie pour déconstruire les préjugés et apprendre à mieux connaître les araignées.

BALADE ET DÉCOUVERTE INITIATIQUE

Plantes aromatiques et médicinales | 16 h - 18 h

Les plantes, c'est la vie !

BALADE

Conte en nature | 17 h 30 - 19 h

Laissez-vous conter la forêt au gré des chemins.

BALADE

Le vol discret du crépuscule | 20 h - 22 h 30

Chouettes ou chauves-souris, ces discrets animaux nocturnes n'auront plus de secrets pour vous !



BALADES LIBRES DANS LA FORÊT DE LA COMTÉ

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ens.puy-de-dome.fr/les-ens/foret-de-la-comte

8 parcours à explorer.

EXPOSITION, STANDS, ATELIERS, PROJECTIONS

10 h - 18 h

Exposition photos *Biodiversité du Puy-de-Dôme*

Conçue et prêtée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Romagnat Plongez au cœur de paysages variés ! Explorez montagnes, forêts, zones humides ou encore prairies. Venez vous perdre dans les beaux yeux du renard roux, laissez-vous émerveiller par la splendeur de la libellule et partez à la rencontre de la biodiversité du Puy-de-Dôme dans ce qu'elle a de plus beau !

Ateliers et stands nature

Europe et environnement | *Europe Direct*

Puzzle géant, memory, documentation sur le Pacte vert et les élections européennes.

Biodiversité : la connaître pour mieux la préserver !

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Connaissez-vous les espaces naturels sensibles ?

Au gré de questionnements et de jeux, explorez la diversité de ces lieux de nature préservés et bien vivants.

Quelles actions menées pour préserver la qualité de l'eau de nos rivières ?

Fresque de la biodiversité | *Un pas de côté*

Initiation pour appréhender la complexité du vivant grâce à des mini-jeux sur différents écosystèmes.

Office français de la biodiversité

Initiation à la protection de la faune et de la flore.

Nature Inclusive et Trailmoovin' | *Handischool en collaboration avec Playmoovin'*

Présentation du projet sportif *Nature Inclusive* et du prototype de fauteuil tout-terrain *Trailmoovin'*.

Accueillir la biodiversité chez soi ! | *Ligue pour la protection des oiseaux et Association de défense et de valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale de Vic-le-Comte

Une découverte par vos 5 sens et des conseils pour la favoriser chez vous.

Projection de courts-métrages | *Sauve qui peut le court métrage*

Et bien plus encore : ateliers créatifs, mur participatif, lessive des idées, coin lecture...

Restauration possible sur place : food truck Biocavore de 10 h à 17 h.

Les partenaires du Département

Didier Sauvestre et Jean-Charles Deuil, Association de défense et de valorisation de l'environnement et du patrimoine, Carbala, La ferme de la framboise, Cyril Courtial, les Petits Contes, la Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes, Chauve-souris Auvergne, Biloba, Jean-Philippe Barbarin, Un pas de côté, Europe Direct, Office français de la biodiversité, commune de Vic-le-Comte, Handischool, Sauve qui peut le court métrage...

Un espace naturel sensible est un site remarquable en termes de patrimoine naturel (faune, flore ou paysages), tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite.

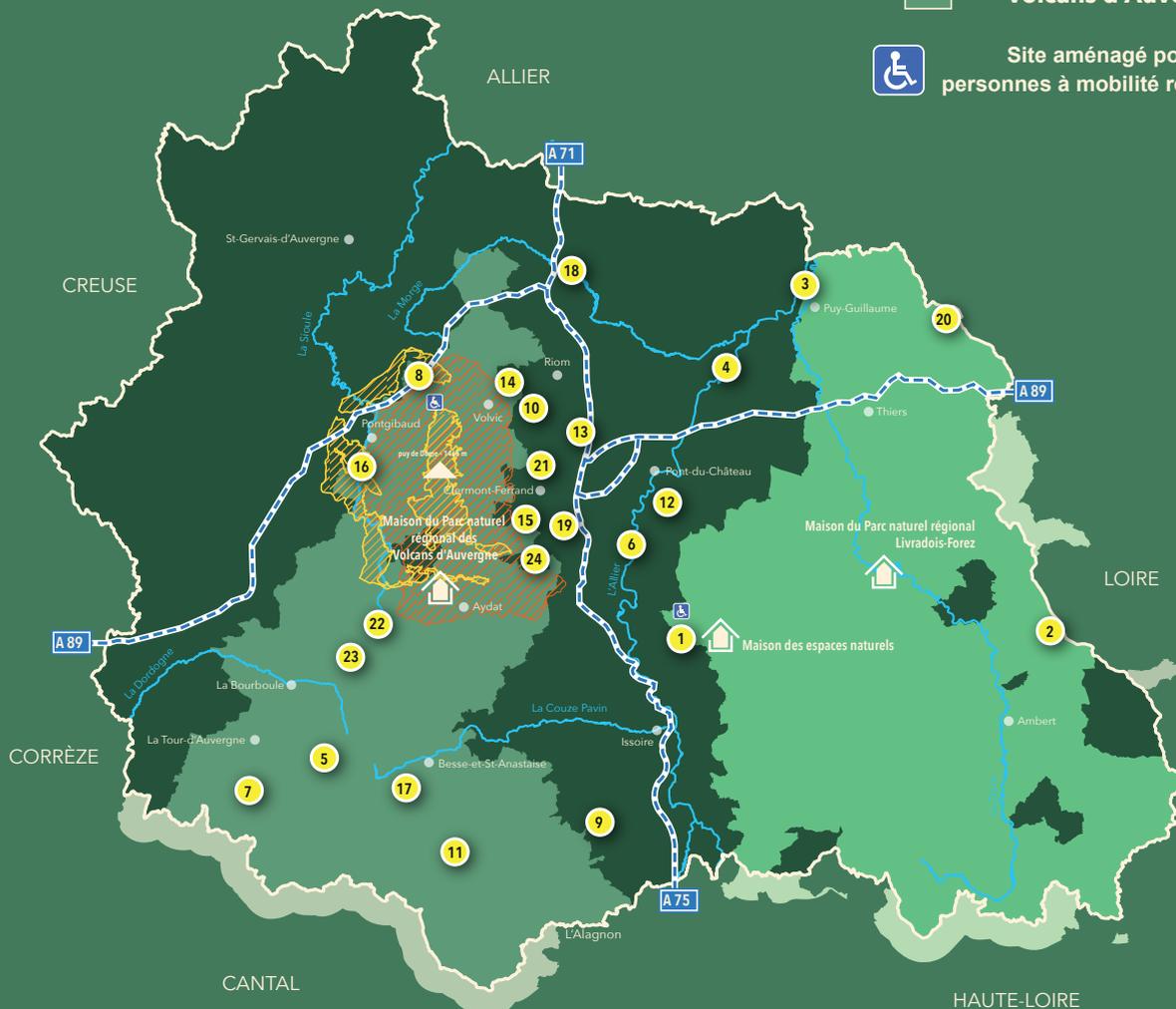
24 espaces naturels sensibles dans le Puy-de-Dôme (6 068 ha labellisés)

 **Espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme**

 **Chaîne des Puys - faille de Limagne**
Patrimoine mondial de l'UNESCO
(périmètre du Bien + zone tampon)

Parcs naturels régionaux :
 **Livradois-Forez**
 **Volcans d'Auvergne**

 **Site aménagé pour les personnes à mobilité réduite**



- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1 Forêt de la Comté | 17 Lac Pavin et creux de Soucy |
| 2 Vallée du Fossat | 18 Val de Morge |
| 3 Bec de Dore | 19 Puy d'Aubières |
| 4 Méandres de l'Allier | 20 Tourbière du Sapey |
| 5 Montagne du Mont | 21 Massif des Côtes |
| 6 Écopôle du val d'Allier | 22 Lac de Servières |
| 7 Tourbière de Jouvion | 23 Lac de Guéry |
| 8 Étang Grand | 24 Puy Giroux |
| 9 Vallée des Saints | |
| 10 Colline de Mirabel | |
| 11 Lac des Bordes | |
| 12 Puys de Mur et Pileyre | |
| 13 Marais de Lambre | |
| 14 Côte Verse | |
| 15 La Châtaigneraie | |
| 16 Butte et marais de St-Pierre-le-Chastel | |

260

espèces protégées
présentes sur les ENS
du Puy-de-Dôme

Salamandre tachetée, grande aigrette, agrion de Mercure, castor, lézard agile, céphalanthère rouge...
Source : Observatoire de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes

Il y a trois décennies, le Département du Puy-de-Dôme s'engageait en faveur de la préservation des écosystèmes, en se dotant de la compétence « Espaces naturels sensibles ». Depuis, les actions menées dans le cadre de cette politique de protection et de valorisation de la biodiversité n'ont cessé de se développer. Aujourd'hui, 24 sites labellisés « Espaces naturels sensibles » se répartissent sur 6 068 hectares.

Le Puy-de-Dôme, un territoire au patrimoine naturel d'exception

Le département est riche d'un patrimoine naturel composé d'une mosaïque de milieux diversifiés. Entre milieux montagnards ou alluviaux, forêts et gravières réhabilitées, lacs, marais, tourbières ou encore vallées glaciaires, le Puy-de-Dôme regorge de paysages aussi riches que variés. Ces habitats naturels sont le lieu de vie ou de transit de nombreuses espèces, parmi lesquelles figurent des espèces protégées au niveau national, voire européen.

Néanmoins, cette biodiversité demeure fragile. Les causes sont bien connues : la disparition et la fragmentation des habitats naturels, le comblement des zones humides, l'artificialisation des sols, l'invasion par les espèces exotiques animales et végétales... Face à cette vulnérabilité, le Conseil départemental s'engage pour la préservation de ces milieux à travers une politique volontariste, celle des ENS.

ENS, un label départemental au service de la protection de la biodiversité

Depuis 1994, le Département du Puy-de-Dôme s'est doté de la compétence « Espaces naturels sensibles ». Celle-ci permet, à l'échelle départementale, de reconnaître certains sites pour leur richesse écologique, géologique ou paysagère. Une fois labellisés, ces sites ont vocation à être préservés, aménagés, valorisés et ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité des milieux.

Ce label offre des outils efficaces pour répondre à ces enjeux, dans les conditions prévues par le Code de l'urbanisme :

- un outil juridique : créer des zones de préemption et mettre en place un droit de préemption sur les ENS,
- un outil financier : la part départementale de la taxe d'aménagement pour le financement des ENS.



Un réseau, des actions, un esprit : la durabilité

Le Département a progressivement créé un réseau de sites. Aujourd'hui, ce sont 9 sites départementaux et 15 sites d'initiative locale (portés par une commune, un groupement de communes ou un syndicat) qui sont labellisés.

Cette politique se construit en partenariat avec les acteurs du territoire.

Chaque ENS fait l'objet d'un plan de gestion concerté. Il permet l'acquisition de connaissances scientifiques par la programmation d'inventaires et d'études, la mise en œuvre d'actions de sauvegarde, et l'ouverture de ces lieux au public à des fins d'éducation à l'environnement, lorsque leurs caractéristiques le permettent.

Il définit pour 5 ans, puis pour 10 ans, les actions à mener. Sa mise en œuvre est le plus souvent confiée à un gestionnaire.

Concilier préservation et fréquentation

Si la loi impose que les ENS soient ouverts au public, le Conseil départemental ambitionne de les rendre accessibles au plus grand nombre et d'en faire des terrains d'exploration et d'éducation, par exemple la création de sentiers ponctués de panneaux d'interprétation, l'aménagement d'observatoires...

La volonté d'ouvrir cet accès aux personnes en situation de handicap s'illustre notamment dans la labellisation PMR d'un des parcours de la forêt de la Comté et à l'étang Grand.

Ils font aussi l'objet de sorties scolaires, comme chaque année, l'agenda Naturez-vous qui offre tout au long de l'année des animations et balades accompagnées, permettant au public de découvrir ce riche patrimoine puydômois.

Acteurs et partenaires des ENS

Communes, groupements de communes et syndicats

Agglo Pays d'Issoire, Artonne, Aubière, Beaumont, Besse, Billom communauté, Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Saint-Myon, Saint-Pierre-le-Chastel, Syndicat d'études et d'aménagement touristique, Thiers Dore et Montagnat, Romagnat, Volvic.

Gestionnaires

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes, Office national des forêts, Parc naturel régional du Livradois-Forez, Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy...

Et aussi, des scientifiques, des éducateurs à l'environnement, des enseignants...

Vallée des Saints



Plus d'infos
sur les ENS


PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT



**ESPACES
NATURELS
SENSIBLES**
PUY-DE-DÔME

www.puy-de-dome.fr     



Contact presse : Pierre-Yves Mallet-Perrier
04 73 42 12 20 - 07 61 64 39 76 – pierreyves.malletperrier@puy-de-dome.fr